

Pour une nouvelle dynamique de la ruralité

par Etienne Snyers

Président de NTF

Une nouvelle décennie s'est ouverte sous des auspices mitigés. Drame médiatique et grande émotion à Copenhague ainsi que déstabilisation des équilibres économiques agricoles, mais aussi, bonne résistance des prix des résineux et un front uni et convergence de vue avec les naturalistes et les agriculteurs dans les dossiers politiques.

Les vrais enjeux sont toujours les mêmes : faire reconnaître les apports de la gestion privée des espaces naturels et sa contribution aux grands défis sociétaux actuels. Sans être exhaustif on peut citer :

- La mise à disposition de manière durable en quantité et en qualité des denrées alimentaires indispensables
- La production accrue des fibres naturelles susceptibles de se substituer aux produits dérivés ou gourmands en énergie fossile dont le terme de disponibilité approche
- L'adaptation progressive de la gestion de la forêt en vue de lui permettre de résister au réchauffement climatique tout en étant toujours belle et « en station » à terme
- La lutte contre le changement climatique lui-même par la captation du carbone atmosphérique, par la séquestration de ce dernier et la substitution de produits émetteurs de carbone
- Le maintien du sanctuaire de biodiversité que représente la forêt wallonne qui est parvenue à allier production et respect de la nature
- L'infléchissement progressif vers une meilleure sécurité environnementale de la tendance à la dégradation des terres cultivées constatée depuis les années 1950
- La protection des sols, de l'air et de l'eau grâce à des pratiques de gestion attentives

Au cours des dernières années, la priorité a été mise sur la production de biens marchands et les incitations à une plus grande productivité agricole ont été renforcées. A l'inverse, les autres services environnementaux qui sont fournis par les espaces tant forestiers qu'agricoles ne sont pas valorisés. C'est là une situation qui peut conduire à une défaillance du marché amené à favoriser toutes les actes de gestion en faveur de la seule production de masse.

Quels sont les remèdes prescrits actuellement ? Souvent la politique suivie vise à encadrer par des normes et contrôler les comportements des acteurs ruraux. La logique suivie consiste à considérer qu'un comportement qui nuit à la nature est mauvais indépendamment de son impact social ou économique et qu'il suffit donc de l'interdire

et puis de sanctionner le coupable éventuel. Devant le peu de résultats rencontrés, on a vu, en parallèle, l'émergence de nouveaux mécanismes plus incitatifs visant à indemniser pour leur perte de revenus ceux qui acceptent des modes de gestion bien précis visant une meilleure protection du milieu. Le détail des prescriptions et la lourdeur de ces méthodes les rendent peu attrayantes.

Il existe pourtant de nouvelles méthodes qui ont montré leur efficacité. Il s'agit de donner une valeur aux différents services et produits constituant des biens publics environnementaux. Il faut ensuite rémunérer les gestionnaires qui augmentent leur contribution à ces services et produits. Il y a dès lors une vraie incitation à fournir plus de ces biens. L'avantage principal est que c'est au gestionnaire de trouver les moyens d'atteindre chez lui ce résultat et il est évidemment mieux placé que des experts fonctionnaires pour ce faire. Une telle politique est moins coûteuse et plus efficace tout en préservant l'initiative individuelle susceptible d'être à la base de l'émergence de vraies entreprises rurales concourant à l'activité économique et sociale de notre Région.

Une fois de plus, c'est de reconnaissance et de confiance que nous avons besoin de la part de la société. Tous ensemble, de plus en plus conscients des enjeux, nous sommes en bonne voie pour obtenir cela.

A vous tous qui faites que nous pouvons être fiers de notre gestion et pensez qu'elle peut encore être améliorée, à vous tous qui nous soutenez et à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite une très bonne et heureuse année 2010.

